

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	39

N° 15/2018

OBJET : Election des représentants de la communauté de communes au Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze (SMIVAL)

L'an deux mille dix-huit et le 11 janvier à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Catherine MONIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : M^{me} Nadia ESTANG donne procuration à M. Floréal MUNOZ, M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Hélène JOACHIM, M^{me} Joëlle TESSIER à M. Wilfrid PASQUET, M. Jean-Claude BLANC à M. Joël CAZAJUS, M. Dominique BLANCHOT à M. Pascal BAYONI, M. Michel COURTIADÉ à M. Denis BEZIAT.

ABSENTS EXCUSES : Madame Sylvie BOUTILLIER, Monsieur René PACHER.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Jean-Pierre-BASTIANI, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Daniel ONEDA, Alain PEREZ ; Madame Pierrette HENDRICK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Serge MARQUIER a été nommé secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze ;

Considérant que les statuts du SMIVAL prévoient que le nombre de délégués de la communauté de communes Lèze Ariège au sein du comité syndical est de 8 titulaires et 5 suppléants ;

Considérant que ces délégués peuvent être désignés parmi les membres du conseil communautaire ainsi que parmi les conseillers municipaux des communes membres en application de l'article L5711-1 du CGCT ;

Le Président indique qu'il convient de procéder à l'élection de 8 délégués titulaires et 5 délégués suppléants et invite les conseillers communautaires à procéder au vote, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Considérant l'exposé ci-dessus et les résultats des votes, le conseil communautaire,

DESIGNE en tant que représentants de la communauté de communes au SMIVAL les délégués suivants :

Titulaires :

Nom	Prénom	Commune
CALMES	Nicolas	Beaumont-sur-Lèze
DESCADEILLAS	Serge	Lagardelle-sur-Lèze
LACAY	Michel	Lagardelle-sur-Lèze
BOYER	Denis	Le Vernet
GATEIN	Georges	Le Vernet
CAZAJUS	Joël	Lagrâce-Dieu
ROUANE	Jean-Claude	Lagardelle-sur-Lèze
GRANGE	Régis	Gaillac-Toulza

Suppléants :

Nom	Prénom	Commune
BEZIAT	Denis	Venerque
DEJEAN	Serge	Lagardelle-sur-Lèze
DIDIER	Claude	Miremont
LACAMPAGNE	Patrick	Esperce
TISSEIRE	Bernard	Le Vernet

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS